

# Départ en retraite



*La demande d'aide doit impérativement être envoyée avant le **15 décembre** de l'année*

Le CAES participe à la manifestation d'amitié en l'honneur du retraité, en faisant parvenir aux organisateurs adhérents internes ou au retraité adhérent interne, s'il organise lui-même cette manifestation, une participation financière.

Cette aide financière d'un montant de **60 euros** sera attribuée à l'organisateur sur présentation d'un descriptif de la manifestation avec les noms des participants et un justificatif des dépenses engagées.

*Pour obtenir votre aide, vous devez fournir :*

- Le formulaire de demande joint page 2,
- Un justificatif des dépenses engagées,
- Un descriptif de la manifestation,
- Votre RIB pour un remboursement par virement,

Demande à envoyer à l'adresse suivante :

**Laurent KOCH  
59, rue Charles Lucot  
52100 SAINT DIZIER**



**Formulaire de demande de l'aide  
Pour le départ en retraite**

**La demande d'aide doit impérativement être envoyée avant le 15 décembre de l'année**

Nom et prénom de l'adhérent : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

- Justificatif des dépenses engagées,
- Description de la manifestation,
- RIB (pour une 1<sup>ère</sup> demande)

Date : \_\_\_\_\_

Signature du demandeur

----- réservée au CAES -----

Date de réception de la demande : \_\_\_\_\_

- Justificatifs

Montant : \_\_\_\_\_ - Date de paiement : \_\_\_\_\_

- Virement